« Quel avenir pour nos pays en matière de politiques sociales ? »

Dialogues franco-allemands sur l'Europe sociale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

BertelsmannStiftung

« Quel avenir pour nos pays en matière de politiques sociales ? »

Dialogues franco-allemands sur l'Europe sociale

BertelsmannStiftung

Sommaire

Introduction 6

Premier dialogue
Migration et Intégration 10

Deuxième dialogue
Pauvreté et inégalité sociale 16

Troisième dialogue
Politiques familiales 21

Quatrième dialogue
Travail 4.0 27

Impressum 33

Introduction

Les citoyens de l'Union européenne souhaitent, en grande partie, un renforcement de la dimension sociale en Europe. Ce message ressort très explicitement d'une étude menée par la Bertelsmann Stiftung. Une majorité de la population, aussi bien dans le sud que dans le nord de l'Europe, est ainsi favorable à ce que l'UE garantisse des normes minimales de protection sociale dans tous ses États membres (Vision Europe Summit 2015, sondage réalisé dans huit pays européens).
La législation sociale relève cependant encore en grande partie de la compétence des États qui, jusqu'à présent, se sont montrés fort peu enclins à inscrire leurs lois et règlementations nationales dans un cadre européen commun.

Dans son introduction thématique au premier débat le 26 janvier 2016, Aart de Geus, président du directoire de la Bertelsmann Stiftung, a rappelé les liens entre le cycle de débats et le travail de la Bertelsmann Stiftung. Selon lui, le grand défi sera d'adapter les structures de protection sociale développées au cours des dernières décennies dans les principaux États de l'Union européenne afin qu'elles répondent aux exigences du XXIème siècle. Le constat que les sociétés européennes n'ont jamais été aussi prospères, que les Européens n'ont jamais vécu aussi longtemps, n'ont jamais connu une période de paix aussi longue et n'ont jamais eu d'économies aussi florissantes, a constitué le point de départ de la réflexion sur les États sociaux en Europe. Car, de ce constat découle aussi la question fondamentale de savoir si nous serons également capables de nous préparer pour l'avenir. Chaque pays a ses propres traditions et, pourtant, tous font face à des **défis similaires**. Dans ce contexte, le couple franco-allemand revêt une importance particulière et un échange d'expériences entre les deux pays s'avère aussi pertinent que nécessaire. « Nous nous connaissons si peu » a brièvement résumé Aart De Geus. Si, malgré toutes leurs différences générées par l'Histoire, l'Allemagne et la France identifient leurs défis communs et plaident pour une Europe sociale, c'est toute l'UE qui en bénéficiera.

« Jamais nous n'avons été aussi prospères, jamais nous n'avons vécu aussi longtemps, jamais nous n'avons connu une période de paix aussi longue, jamais nos économies n'ont été aussi florissantes – mais sommes-nous capables de préparer l'avenir ? »

Aart De Geus
président du directoire
de la Bertelsmann Stiftung

La Bertelsmann Stiftung a de ce fait organisé, conjointement avec l'Ambassade de France en Allemagne, en 2016 et début 2017, une série de dialogues franco-allemands traitant des différents aspects de la politique sociale. Cette série de discussions visait à **favoriser une meilleure compréhension**, de part et d'autre, des différentes politiques nationales. La pertinence d'un dialogue entre l'Allemagne et la France ne tient pas seulement à leur rôle de locomotives de l'UE, mais aussi aux multiples liens étroits que les deux pays entretiennent. Il existe ainsi des instances de discussion bien établies dans de nombreux domaines politiques : le Conseil économique et financier franco-allemand et le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, constituent notamment des exemples éminents. Mais la coopération se fait aussi sous une forme moins formelle entre les services des ministères.

En matière de politiques sociales, on part souvent du principe erroné que trop de différences subsistent entre les traditions allemandes et françaises pour qu'un échange d'expériences ait du sens. La Bertelsmann Stiftung a donc voulu, en collaboration avec l'Ambassade de France en Allemagne, favoriser une meilleure compréhension mutuelle et analyser les domaines où des processus d'apprentissage communs existent et où, malgré les différences, des convergences européennes peuvent être observées. Lors d'un de ces débats, l'ambassadeur de France en Allemagne, Philippe Etienne, a souligné qu'outre le fait d'**apprendre à connaître son voisin constitue une base essentielle de la coopération,** il s'agissait aussi de **poser un regard nouveau sur sa propre situation.**

« Avec cette série de débats, nous voulons montrer que les deux pays font face à des défis similaires. »

Philippe Etienne
Ambassadeur de France en Allemagne

Quatre thématiques ont été choisies pour cette série de dialogues :

- Politique migratoire et d'intégration ;
- Lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales ;
- Politique familiale ;
- Le monde du travail à l'ère du numérique (Travail 4.0).

L'objectif de ces débats était de rassembler des experts et des dirigeants politiques en charge de ces thématiques issus des deux pays afin de comparer les politiques mises en place, d'identifier les similitudes et les différences, et de mettre en évidence les futurs défis en Europe.

Observations globales et expériences communes

Avant d'aborder plus en détail les quatre débats organisés à l'Ambassade de France à Berlin, quelques **observations et expériences communes** doivent être rappelées. Le fait que l'Allemagne et la France font face à des **défis similaires** en matière de politiques sociales est parfaitement illustré dans les quatre domaines abordés : l'intégration des immigrés, la lutte contre le risque de pauvreté, l'aide aux familles et la gestion de la nouvelle révolution industrielle dans le monde du travail figurent en haut de l'agenda politique dans les deux pays. Comment réussir l'intégration? Comment lutter efficacement contre les risques de pauvreté ? Quelles sont les conditions nécessaires pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle et satisfaire les différents projets de vie ? Comment tirer profit des possibilités offertes par les processus de production et de travail numérisés et préparer les travailleurs à ces nouveaux défis ? Il s'agit là de missions de long terme qui ne pourront être réalisées à coups de programmes de court terme. Lors du débat inaugural, Aart De Geus a clairement insisté sur ce point, notamment en ce qui concerne l'immigration : l'intégration de centaines de milliers de réfugiés n'est « pas un sprint, mais un marathon ».

« Plus l'Allemagne et la France coopéreront étroitement, plus forts nous serons. »

Philippe Etienne
Ambassadeur de France en Allemagne

Dans tous les débats, **les discussions se sont développées en trois temps** : les **différentes traditions nationales** ont abouti à des approches politiques différentes, mais depuis quelques années, **du fait de la similitude des défis**, un rapprochement progressif s'opère et, dans ce processus de convergence, **le dialogue avec le pays partenaire a un grand rôle à jouer.**

Aperçu des dialogues

Des exemples existent dans les quatre domaines. En matière d'**intégration**, de nombreuses similitudes ont été identifiées concernant les expériences et les politiques mises en place. Les deux pays s'accordent sur le fait que la réussite de l'insertion sur le marché du travail constitue une clé essentielle pour une intégration réussie. Il ne s'agit toutefois pas du seul facteur de réussite, l'accès et la participation aux formations proposées étant tout aussi importants. Tant en Allemagne qu'en France, la politique de la ville et la gestion des quartiers constituent donc une composante primordiale de la politique d'intégration.

Une définition des priorités différentes et des processus d'adaptation correspondants allant dans le sens des évolutions connues dans le pays voisin se retrouvent également dans le domaine de la **lutte contre la pauvreté** à l'intersection avec la politique du marché du travail. L'Allemagne, au cours des années passées, a surtout essayé de lutter contre la pauvreté en amenant le plus grand nombre possible de personnes à travailler. Parallèlement, l'émergence d'un secteur d'emplois à bas salaires a toutefois nécessité l'introduction d'un salaire minimum, dispositif qui existe en France depuis longtemps déjà. Inversement, en France, l'État-providence offre de larges prestations aux chômeurs. Ce système se heurte néanmoins à des limites financières. Cela a donné lieu à des discussions pour savoir dans quelle mesure le marché du travail français pourrait être rendu plus flexible en appliquant des réformes semblables à celles qui ont été introduites en Allemagne au début des années 2000.

Concernant le développement de la **politique familiale**, la France et l'Allemagne présentaient des différences notables quant au taux de natalité et au système scolaire. Toutefois, ayant pour mission clé de garantir une meilleure conciliation de la vie familiale et professionnelle, les responsables des deux pays ont appris l'un de l'autre : l'Allemagne s'est inspirée de la France dans le domaine de l'accompagnement de la petite enfance, tandis que les experts français observent avec intérêt les expériences allemandes concernant le congé parental à temps partiel.

Enfin, en ce qui concerne la **numérisation** et ses conséquences sur l'organisation du travail de demain, l'Allemagne et la France se trouvent, là encore, confrontées aux mêmes défis. Comme il s'agit,

en outre, d'évolutions relativement récentes, les deux Etats recherchent et apprécient leurs échanges autour des approches adéquates à adopter. Ainsi, le compte personnel d'activité, qui a été instauré en France l'an passé, a fait son entrée d'une certaine manière dans le Livre blanc « Travailler 4.0 » publié par la ministre fédérale allemande du Travail et des Affaires sociales. Inversement, les espaces expérimentaux proposés dans le Livre blanc pour les entreprises en matière d'aménagement du temps de travail suscitent un vif intérêt et constituent une source d'inspiration pour la France, exemple flagrant que, dans le couple franco-allemand, le transfert des idées fonctionne.

« En tant que locomotives de l'UE, l'Allemagne et la France peuvent accomplir de grandes choses. »

Joachim Fritz-Vannahme
directeur du programme « l'avenir de l'Europe » de la Bertelsmann Stiftung

Tirer profit de l'expérience de coopération

Au regard de ces défis, les participants se sont tous accordés sur le fait qu'il fallait exploiter des **idées nouvelles et innovantes, ainsi que des idées** émanant notamment de la société civile. L'objectif de cette série de dialogues – contribuer à une meilleure compréhension de la position de l'autre, permettre un processus d'apprentissage réciproque et renforcer ainsi le « Capacity Building »[1] a été atteint sur de nombreux points. Ce processus d'apprentissage réciproque nécessite des conditions spécifiques qui existent déjà du fait des riches échanges entre les décideurs politiques et les experts allemands et français qui permettent un dialogue durable entre les deux pays. Au fil des années, les expériences de coopération se sont multipliées, tant sur le plan personnel qu'institutionnel, et elles ont abouti à une convergence des politiques.

Concernant le rôle du couple franco-allemand au sein de l'Europe, il est utile que ces deux pays clés poursuivent leur dialogue, également dans les domaines politiques qui ne relèvent pas primairement des domaines de compétence de l'UE. Si les Allemands et les Français réussissent à développer ensemble des approches convergentes qui répondront aux exigences relatives à l'Etat social, qui joue un rôle important dans tous les États membres, cela pourrait faire naître, à l'échelle européenne, des initiatives qui renforceraient la cohésion sociale.

Le rapport suivant qui présente les quatre domaines traités au cours de la serie de dialogues, permet de donner un aperçu de la situation dans les deux pays, et revient également sur les moments forts du cycle de conférences qui s'est déroulé au sein de l'Ambassade de France à Berlin.

1 Développement des capacités

Premier dialogue

Migration et Intégration

Le premier dialogue franco-allemand était consacré à la question très actuelle des conséquences de l'immigration et des conditions d'une intégration réussie. Il s'agit d'abord de présenter le contexte actuel et historique dans les deux pays, puis de poursuivre sur les approches politiques respectives.

De gauche à droite: Vue du public | L'intégration des réfugiés comme défi de taille Aart De Geus, président du directoire de la Bertelsmann Stiftung, lors du lancement du cycle de dialogues franco-allemands | Aydan Özoğuz, Ministre déléguée en charge de la Migration, des Réfugiés et de l'Intégration en discussion avec le modérateur Joachim Fritz-Vannahme, directeur du programme « l'avenir de l'Europe » de la Bertelsmann Stiftung | Les intervenants du premier dialogue franco-allemand | L'hôte de l'évènement, Philippe Etienne, Ambassadeur de France en Allemagne.

Intégration : la situation en Allemagne

La notion d'« intégration » comme mission politique et sociale a pris de l'importance dans le débat public allemand au moment où était abandonnée l'idée selon laquelle les « travailleurs immigrés », venus principalement des pays du Sud de l'Europe et de la Turquie, étaient une main d'œuvre invitée sans perspective de rester dans le pays d'accueil. Au terme d'un processus long et conflictuel sur le plan politique s'est imposée la conclusion que l'Allemagne est et doit rester un pays d'immigration si elle veut continuer à prospérer et à se développer. Dans les débats sur les réfugiés et sur les questions de migration, il ne s'agit pas seulement aujourd'hui d'humanité et de droit d'asile, mais aussi des intérêts propres de l'Allemagne et de son économie. Les carences en matière d'intégration dont témoignent l'échec scolaire, la non-acceptation des règles fondamentales du vivre-ensemble ainsi que la discrimination subjective ou objective constituent donc des enjeux de politique intérieure de haute importance.

GRAPHIQUE 1: **Composition de la société allemande en 2014: 20% issus de l'immigration**

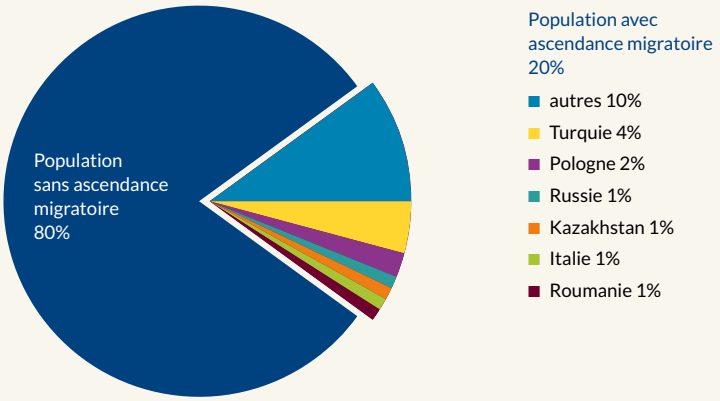

Source: Sachverständigenrat deutscher Stiftungen für Integration und Migration, « Chiffres sur l'immigration en Allemagne », 5 octobre 2015, version actualisée.

BertelsmannStiftung

Intégration : la situation en France

La France s'inscrit quant à elle dans une tradition toute autre. Avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamée durant la Révolution française est née l'idée du « citoyen républicain » et la notion d'intégration républicaine qui garantit à tous des droits identiques pour aboutir à une forme d'unité nationale reposant sur le partage des mêmes valeurs. Depuis, la France se considère comme un pays d'immigration. Cependant, en France comme en Allemagne, l'idéal s'est heurté à la réalité sociale. Les chances d'ascension sociale, qui étaient permises à chacun via le système scolaire égalitaire et l'accès à la nationalité française, se sont avérées plus difficiles à réaliser que prévues. L'intégration par une simple adaptation au modèle français ne suffit pas. Deux éléments compliquent le débat en France : Depuis des années, le parti d'extrême droite, le Front National, a utilisé le thème de l'intégration, qui menace selon lui l'identité nationale, pour son ascension politique. Par ailleurs, les attentats commis en 2015 par des français avec des origines immigrées ont mis en question les résultats de la politique d'intégration. D'un autre côté, une étude menée par l'INSEE/INED conduite

en 2016 confirme que, l'intégration fonctionne en France, notamment en termes de réussite scolaire, de mariages mixtes et d'intégration sociale au sein de la structure sociale.

GRAPHIQUE 2: **Composition de la société française en 2014: 29% issus de l'immigration**

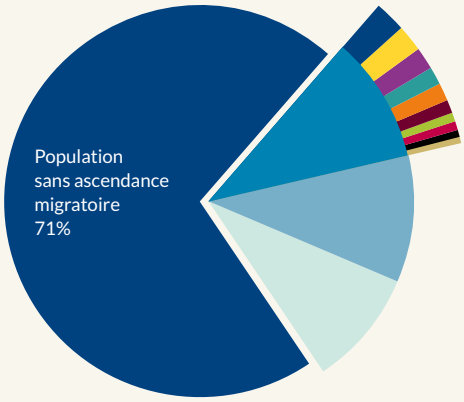

Population avec ascendance migratoire 29%

- Immigrés 10%
- Descendants d'immigrés (seconde génération) 10%
- Natifs d'un DOM ou rapatriés (descendants compris) 9%

Origine de la population immigrée (18 – 60 ans); effectifs pondérés, en milliers

- Autres pays: 710
- Maroc, Tunisie: 679
- Algérie: 481
- Portugal: 414
- Autres pays de l'UE 27: 381
- Afrique guinéenne et centrale: 238
- Espagne, Italie: 216
- Turquie: 212
- Afrique sahélienne: 137
- Asie du Sud-Est: 116

Source: Le Monde, 8 janvier 2016.

BertelsmannStiftung

Incidences de la situation des réfugiés sur cette thématique

Dans les deux pays, l'intégration insuffisante des nouveaux migrants ou des migrants de la deuxième et de la troisième génération est un enjeu de taille qui a conduit à la création de nombreux programmes. La situation actuelle, caractérisée par des flux considérables de réfugiés donne à ce thème brûlant une importance nouvelle. La mobilisation des collectivités et du Gouvernement est particulièrement grande en Allemagne, où le thème des réfugiés domine l'actualité depuis l'été 2015. A cela s'ajoute, en France, en Allemagne et dans toute l'Europe, les craintes d'une montée de la radicalisation islamiste, qui concerne pourtant qu'une petite minorité, mais qui apparaît souvent au premier plan dans la perception de l'opinion publique et qui sont directement mises en lien avec l'intégration insuffisante. Le risque existe de mélanger ces différents aspects (questions sociales, économiques, ghettoïsation, communautarisme ou repli religieux, discrimination, rejet de l'ordre culturel en vigueur en Europe, etc...) à la question de la sécurité.

GRAPHIQUE 3: **Demandeurs d'asile en Allemagne en 2015**

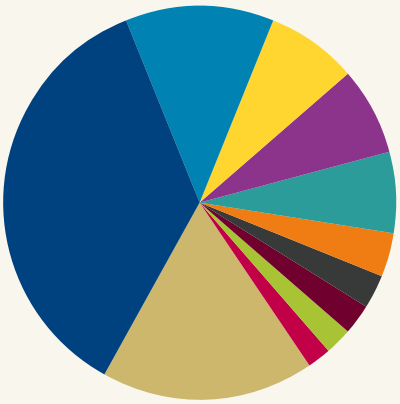

Nombre total des premières demandes: 441.899
- Syrie, République arabe 35,9% (158.657)
- Albanie 12,2% (53.805)
- Kosovo 7,6% (33.427)
- Afghanistan 7,1% (31.382)
- Irak 6,7% (29.784)
- Serbie 3,8% (16.700)
- non précisé 2,7% (11.721)
- Érythrée 2,5% (10.876)
- Macédoine 2,1% (9.083)
- Pakistan 1,9% (8.199)
- Autres 17,5% (78.265)

Source: Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, « Chiffres actuels concernant les demandes d'asile », édition de décembre 2015.

BertelsmannStiftung

Dialogue franco-allemand du 26 janvier 2016

Le premier dialogue franco-allemand a réuni Aydan Özoğuz, la ministre déléguée auprès de la Chancelière, en charge de la Migration, des Réfugiés et de l'Intégration, Annelie Buntenbach, membre du bureau fédéral de la Confédération allemande des syndicats (DGB), Constance Rivière, directrice adjointe du cabinet du Président de la République François Hollande, et Didier Leschi, directeur général de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

En introduction, l'ambassadeur, Philippe Etienne, a souligné la coopération intensive et de qualité mise en place depuis plus de dix ans déjà entre les acteurs français et allemands impliqués sur les questions d'intégration. Après les émeutes survenues dans les quartiers difficiles en banlieue de plusieurs villes de France à l'automne 2005, les gouvernements en place à l'époque avaient décidé d'engager un processus d'échange d'expériences entre les deux pays afin de pouvoir apprendre des approches et des projets réussis du partenaire. Cet échange d'expériences franco-allemand a récemment été remis à l'ordre du jour par les deux gouvernements lors du Conseil des ministres franco-allemand de 2015. Ainsi, l'ancien premier ministre Jean-Marc Ayrault et la ministre-présidente de la Sarre, Annegret Kramp-Karrenbauer, ont été chargés de lancer de nouvelles initiatives communes.

« L'intégration de centaines de milliers de réfugiés n'est pas un sprint mais un marathon. »

Aart De Geus
président du directoire
de la Bertelsmann Stiftung

Aart De Geus, président du directoire de la Bertelsmann Stiftung, a indiqué que le thème « migration et intégration » occupe depuis déjà longtemps une place importante au sein du travail de la Bertelsmann Stiftung. Il recouvre ici trois thématiques distinctes : les raisons qui poussent les personnes à fuir, le meilleur accueil possible des réfugiés dans les communes et les trois voies d'intégration que constituent la formation, le travail et la société. Le travail de la Fondation vise à apprendre les uns des autres, à identifier des exemples de bonnes pratiques et à ensuite les diffuser dans la société. Le fait d'apprendre des autres pays partenaires en Europe, en particulier de la France, joue là aussi un rôle. M. De Geus a souligné qu'il n'existe pas de solutions rapides, car l'intégration est une mission sociale, économique et politique qui nécessite beaucoup de temps.

La France et l'Allemagne sont des pays d'immigration

La ministre Aydan Özoğuz, qui est impliquée dans l'initiative portée par Annegret Kramp-Karrenbauer et Jean-Marc Ayrault évoquée ci-dessus est par conséquent très engagée dans les discussions franco-allemandes sur l'intégration. Elle a tenu à préciser que la politique et la société allemandes avaient parcouru un énorme chemin ces quinze dernières années. Il existe désormais en Allemagne un consensus selon lequel l'immigration est indispensable, et selon lequel tout doit être fait pour intégrer le mieux possible les nouveaux citoyens. La France quant à elle se voit depuis très longtemps comme un pays d'immigration, c'est pourquoi son droit relatif à la naturalisation se différencie traditionnellement de celui de l'Allemagne. Mais à l'heure actuelle, beaucoup de choses ont évolué en Allemagne, de telle sorte que les échanges d'expériences franco-allemands peuvent se révéler très fructueux.

Nécessité d'une politique urbaine intégrée

La politique de quartier et le développement urbain constituent des axes forts des politiques publiques, et cela vaut tout autant pour la France que pour l'Allemagne. L'enfant qui grandit au sein de structures fragiles, qui est confronté à un taux de chômage élevé et qui vit dans des quartiers dépourvus de tout, est plus facilement enclin à la radicalisation. Ce constat s'applique pour tous les jeunes, pas seulement pour les enfants venant de familles issues de l'immigration. Investir dans les quartiers défavorisés est donc une priorité politique, qui s'est manifestée en Allemagne surtout avec l'exemple des projets du programme « Soziale Stadt » et en France avec le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), mis en place après les émeutes en banlieue de 2005. Une politique urbaine globale et intégrée est certainement l'une des clés pour une meilleure cohésion sociale à l'échelle locale, et ainsi vers une meilleure intégration. A la mission d'intégration pérenne des réfugiés appartient aussi la nécessité de résoudre les problèmes antérieurs résultants des comportements locaux pour ne pas simplement les imputer aux origines des nouveaux arrivants. Il est primordial de mener une politique au niveau local qui réussisse en adoptant des mesures sociales et infrastructurelles intelligentes.

Partir de thèmes concrets

« L'origine ne doit pas être une fatalité. »

Aydan Özoğuz
Ministre déléguée en charge de la Migration, des Réfugiés et de l'Intégration

La ministre a souligné le fait que les politiques devaient d'abord être proposées à toutes les catégories de population. Par exemple, les cours d'allemand sont mis en place pour les migrants, mais tous les migrants n'ont pas besoin de ces cours de langue. En même temps, il y a beaucoup de personnes qui ne sont elles-mêmes pas issues de l'immigration mais qui auraient besoin de suivre des cours d'allemand. Du reste, ce serait une erreur de croire que les origines d'une personne expliquent les difficultés qu'elle peut connaître dans son parcours d'intégration. La catégorie « Migrationshintergrund » (littéralement « arrière-plan migratoire ») n'est pas assez pertinente en soi car il existe des groupes et des scénarii de migration et d'intégration très divers. La politique ne devrait pas être pensée de manière ethnique et indifférenciée, mais au contraire devrait partir de thèmes concrets. Dans certains cas, il peut être absolument nécessaire de concevoir des mesures ponctuelles de manière ciblée pour certains groupes, mais cela devrait s'effectuer de façon pertinente et pas uniquement à travers une catégorisation ethnique. Par ailleurs, il est particulièrement important de ne pas perdre le contact avec les jeunes après la fin (ou l'abandon) de leur formation scolaire, et de proposer à chacun, dans la mesure du possible, une offre pour opérer une transition vers le marché de l'emploi. Selon la ministre, il convient de toujours garder à l'esprit, que le grand défi de l'intégration ne peut réussir que si les Européens l'appréhendent comme une mission commune.

Franchir les obstacles à l'intégration sur le marché de l'emploi

Lors du débat qui a suivi, des différences sont rapidement apparues : alors que les intervenants français voyaient l'intégration de manière avant tout conceptuelle et plaçaient au premier plan le partage de valeurs communes, les experts allemands se sont davantage concentrés sur la question de savoir comment organiser l'intégration structurellement et institutionnellement.

Les intervenants étaient d'accord sur le fait que l'accès rapide à l'emploi représente un élément important de l'intégration, même s'il ne détermine pas tout. L'insertion des immigrés sur le marché de l'emploi se déroule rarement sans difficulté. Annelie Buntenbach a critiqué le fait que les migrants terminaient souvent dans des emplois précaires. Constance Rivière a évoqué la discrimination qui existe encore et toujours et à laquelle sont surtout confrontés les jeunes hommes musulmans, indépendamment de leur niveau de formation. La ministre Aydan Özoğuz a plaidé en faveur du développement de la formation des réfugiés dans l'objectif de combler le plus rapidement possible leurs déficits de formation. Les personnes issues de l'immigration présentent des parcours de formation qui sont soit de belles réussites, soit des échecs. Mais il n'y a pas d'explication satisfaisante à ces extrêmes.

Encourager les rencontres

Les discussions se sont également polarisées sur l'importance de la religion dans le contexte des problèmes d'intégration. Didier Leschi a rappelé que le principe de laïcité, si important aux yeux de la tradition républicaine de la France, était en danger. D'une part, parce que des moteurs d'intégration non-religieux comme par exemple le mouvement ouvrier se trouvent en déclin. D'autre part, parce que des groupements radicaux instrumentalisent l'islam afin de dicter le mode de vie des musulmans français. D'après la ministre Aydan Özoğuz, l'Allemagne est également confrontée à cette même instrumentalisation de la religion au sein de certaines communautés. De tels problèmes touchent également l'Allemagne, même si la grande majorité des musulmans ne veut rien avoir à faire avec ces groupes. La ministre veut encourager davantage les rencontres entre musulmans et non-musulmans pour calmer les peurs et ainsi stopper la montée du populisme de droite.

Deuxième dialogue

Pauvreté et inégalité sociale

En dépit d'une forte progression du niveau de prospérité au cours des dernières décennies, le thème de la pauvreté et de l'inégalité sociale place l'Europe devant des défis considérables. « Comment les combattre ensemble ? », tel était le thème du second dialogue franco-allemand. Il convient d'abord de présenter des éléments de contexte et d'ensuite aborder les différents points de vue du dialogue.

De gauche à droite: Les intervenants du deuxième dialogue franco-allemand | Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion en discussion avec Marcel Fratzscher, président de l'Institut allemand pour la recherche économique | La secrétaire d'État Ségolène Neuville lors de son discours d'ouverture | Yasmin Fahimi, Secrétaire d'État au ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales lors de son discours d'ouverture | Hélène Périvier, économiste et chercheuse à l'Observatoire français des conjonctures économiques, Sciences Po, la secrétaire d'État Yasmin Fahimi et le modérateur Joachim Fritz-Vannahme, directeur du programme « l'avenir de l'Europe » de la Bertelsmann Stiftung dialoguant avec le public.

Lutte contre la pauvreté : un devoir pour l'ensemble de la société

Un consensus s'est progressivement imposé dans les sociétés européennes autour de l'idée selon laquelle les disparités de niveaux de vie, de revenus et de ressources ne sont acceptables que jusqu'à un certain point. Par conséquent, il relève du devoir collectif de s'assurer que chaque citoyen bénéficie de conditions de vie décentes ; et c'est ainsi qu'à la fin du XIXème siècle, a émergé un État-providence. Cet Etat-providence, chargé de soutenir les citoyens en cas d'accident de la vie et d'assurer une répartition entre les riches et les pauvres au sein de la société, réduisant ainsi les inégalités sociales. Toutefois, des inégalités matérielles, ayant de lourdes conséquences sur la réalisation de projet de vie, sur l'implication politique et sociale des citoyens ou sur la cohésion sociale, subsistent dans nos sociétés européennes prospères.

GRAPHIQUE 4: **Evolution du risque de pauvreté en France e en Allemagne**

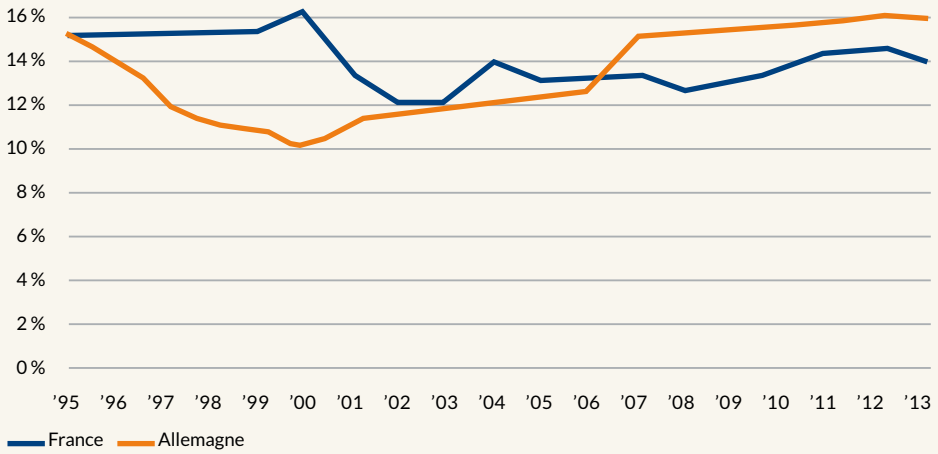

Source: Analyse de France Stratégie d'après Eurostat:
« France-Allemagne Performances comparées », 2 décembre 2014.

BertelsmannStiftung

Définitions et ordres de grandeur

Lorsque l'on évoque la pauvreté dans nos sociétés européennes, il ne s'agit pas, en règle générale, de l'« extrême pauvreté » au sens de la définition donnée par la Banque mondiale, correspondant à toute personne vivant avec moins de 2 $ par jour. En Europe, il s'agit davantage d'une pauvreté relative, définie en comparaison au reste de la population. Est donc considérée comme menacée de pauvreté toute personne dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian. En France et en Allemagne, cela correspond à un revenu net de 900 à 950 EUR environ par mois pour une personne seule.[2] Le graphique 4 montre l'évolution du risque de pauvreté en France et en Allemagne au cours des années. En Allemagne, le risque de pauvreté est légèrement plus élevé qu'en France. L'inégalité, évaluée par le coefficient de Gini, est quant à elle généralement mesurée par la répartition des revenus et de la fortune. Plus la richesse est distribuée de manière inégale à l'intérieur d'une société, plus ce coefficient augmente. Le graphique 5 montre l'évolution du coefficient de Gini pour le revenu après impôts et transferts en France et en Allemagne. En comparaison avec les Etats-Unis et avec la moyenne des pays de l'OCDE, il apparaît clairement que les sociétés sont peu inégalitaires, aussi bien en Allemagne qu'en France.

2 Le niveau de vie médian sépare la distribution des revenus en deux effectifs égaux, c'est-à-dire qu'il correspond au revenu de la personne qui se situe exactement au milieu : 50% de la population gagne plus, 50% gagne moins.

GRAPHIQUE 5: **Évolution du coefficient de Gini pour le revenue après prélèvements et transferts**

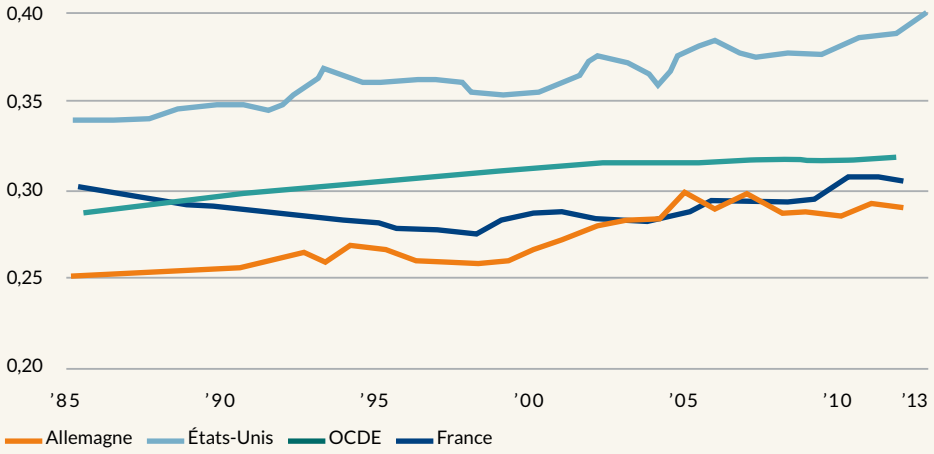

Source: Conseil d'orientation pour l'emploi (COE),
Rapport « Réformes du marché du travail en Europe », 5 novembre 2015.

BertelsmannStiftung

Évolutions récentes en France et en Allemagne

À bien des égards, les situations en France et en Allemagne apparaissent semblables. Dans ces deux pays, un système de transfert contribue à réduire les inégalités des revenus. La France et l'Allemagne sont en outre, tous deux, confrontés aux mêmes difficultés dans la lutte contre le risque de pauvreté de certains groupes de la population : les familles monoparentales, les familles nombreuses ou les personnes issues de l'immigration. Pourtant, ces dernières années, la France et l'Allemagne ont adopté des approches différentes en matière de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, l'Allemagne a essayé de réduire le risque de pauvreté en fournissant un travail au plus grand nombre. Dans le cadre des réformes Hartz, les prestations sociales ont étés réduites et des formes d'emploi à faibles revenus se sont développées. Cela a conduit à un fort recul du taux de chômage (passé de plus de 10% à moins de 5%), mais aussi à l'accroissement du nombre de personnes avec un revenu très bas (« working poor »), et à l'accroissement des écarts de salaires au sein du pays. Enfin, une autre conséquence de ces réformes est la paupérisation des retraités. En effet, les retraites de nombreux travailleurs ne leur permettent pas de se situer au-dessus du seuil de pauvreté. A l'heure actuelle, une partie de la population allemande plaide donc pour une allocation retraite minimum assurée par l'État.

À l'inverse, la France a souhaité protéger les ménages les plus pauvres en instaurant un salaire minimum relativement haut. L'État social a de son côté pris en charge les demandeurs d'emploi au travers de prestations sociales généreuses. Cependant, la France se heurte à des limites financières et le taux de chômage demeure à un niveau élevé (supérieur à 10%). Ceci représente, pour une partie de la population, un risque de pauvreté et soulève la question d'une égalité face à l'intégration sur le marché du travail : ce sont en effet surtout les individus avec peu de qualifications qui ont du mal à trouver un emploi et qui restent durant de longues périodes au chômage. D'autre part, de nombreux jeunes enchaînent les contrats à durée déterminée, dont la durée ne dépasse parfois pas trois mois.

Dialogue franco-allemand du 24 mai 2016

La seconde manifestation du cycle de dialogues, a rassemblé la secrétaire d'État au ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, Yasmin Fahimi, son homologue française, Ségolène Neuville du ministère des Affaires sociales et de la Santé ainsi que Marcel Fratzscher, président de l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW) à Berlin, et Hélène Périvier, économiste et chercheuse à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Sciences Po.

Le capitalisme a changé

Lors du dialogue, le caractère essentiel de ce thème pour le vivre-ensemble dans la société est apparu clairement, tout comme les grands enjeux politiques qui y sont liés. Les deux secrétaires d'État, Yasmin Fahimi et Ségolène Neuville, ont esquissé dans leurs interventions les grands axes de la politique gouvernementale des deux Etats. La pauvreté est une entrave à la liberté, selon Mme Fahimi. A l'inverse, l'égalité, la justice et la liberté sont les fondements d'une coexistence pacifique, et incarnent une promesse centrale du mouvement social-démocrate, à savoir rendre les hommes libres. C'est pourquoi il convient de se demander quels impacts ont la pauvreté et les inégalités statt l'inégalité dans nos systèmes sociaux et en Europe. Mme Fahimi a fait référence aux changements qu'a connu le capitalisme, qui constitue la base matérielle de nos sociétés. Une confrontation avec ce thème doit au moins permettre de demander si les bouleversements observés correspondent simplement au cours des choses, ou bien s'ils sont dus au fait que le capitalisme est moins fortement enraciné sur le plan social et moral, et donc qu'il est lui aussi devenu potentiellement plus sensible aux crises.

« Le thème du risque de pauvreté mérite de l'attention, étant donné qu'il s'agit ici de la face cachée et presque honteuse de notre société. »

Philippe Etienne
Ambassadeur de France en Allemagne

Son homologue, Ségolène Neuville, a abordé la situation actuelle en France, qui comme dans de nombreux autres États d'Europe se caractérise par une profonde défiance à l'égard du système politique et économique. « Face à cette crise de confiance », a déclaré la Secrétaire d'État, « nous devons nous demander comment peuvent et doivent évoluer nos systèmes de protection sociale. » En somme, ni les systèmes de protection sociale que l'on continue à développer, ni les taux de croissance positifs de l'économie n'auraient pu empêcher un accroissement de la pauvreté.

« Nous parlons d'une idée européenne qui est animée par le principe que ce n'est qu'en abolissant l'inégalité et ce qui fait obstacle à la liberté que l'on réunira les conditions préalables à la coexistence pacifique des hommes entre eux. »

Yasmin Fahimi
Secrétaire d'État au ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales

Par ailleurs, les débats ont également porté sur les défis de taille que doivent relever les deux pays : parmi eux, notamment la répartition inégale des richesses qui a des conséquences négatives pour l'ensemble de l'économie, et des perspectives d'emploi inégales, qui, en plus de la diminution de la couverture par des conventions collectives, mènent à des écarts croissants entre les salaires et les retraites. Les autres défis sont l'inégalité dans l'offre des formations, la mobilité sociale insuffisante et un taux de reproduction sociale élevé statt les taux éleves de reproduction sociale.

L'assistance, mais aussi l'empowerment

L'une des réponses essentielles du Gouvernement français est un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, voté en 2013 et qui a permis d'amortir la crise. Une préoccupation importante du plan est de souligner que la pauvreté et la précarité ne doivent mener ni à la stigmatisation ni à la discrimination, et que l'accès à l'aide sociale doit être assuré au même titre à toutes les catégories de population. Il ne s'agit pas uniquement de remédier aux difficultés grâce à des aides publiques, mais aussi d'intégrer localement et activement les groupes concernés, au sens de l'« empowerment », dans la recherche de solutions.

Au cours du débat qui a suivi, modéré par Joachim Fritz-Vannahme, directeur du programme « L'avenir de l'Europe » de la Bertelsmann Stiftung, les alternatives politiques ont été replacées dans un contexte plus large. Avec quels présupposés doivent être considérées les attentes vis-à-vis de l'État social ? Faut-il comprendre l'État d'abord comme une Institution correctrice chargée de redistri-

buer les ressources financières, ou bien sa principale mission est-elle plutôt de garantir les conditions cadres pour assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation, à la participation et à la protection sociale ? La discussion des deux secrétaires d'État avec Marcel Fratzscher et Hélène Perivier s'est portée sur l'équilibre difficile à définir entre la responsabilité personnelle de chacun et le devoir d'assistance qui incombe à l'État, entre des mesures de prévention destinées à empêcher les inégalités sociales et la réduction des inégalités a posteriori.

« La France se trouve face au défi de lancer des réformes de grande ampleur, tout en défendant la singularité du modèle social français, c'est-à-dire déployer une action solidaire et émancipatrice. »

Ségolène Neuville
Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion

Davantage d'égalité des chances grâce à l'éducation des jeunes enfants

Le fil rouge des débats fut la conviction que sans des investissements massifs dans l'éducation dès la petite enfance, les objectifs de l'égalité des chances ne peuvent pas être atteints. La dimension préventive d'une intervention précoce s'avère ici particulièrement importante, dès lors que les premiers signes de difficulté apparaissent. Les programmes doivent s'adapter aux besoins spécifiques des différentes catégories de population. Tous les intervenants se sont rapidement accordés sur le fait que des investissements massifs dans un programme de formation moderne, adapté à la diversité sociale et culturelle, tant en France qu'en Allemagne, sont absolument déterminants pour réduire la pauvreté et représentent une condition essentielle pour améliorer la mobilité sociale. C'est pourquoi l'objectif doit être de prendre davantage en compte la diversité des trajectoires personnelles. Il convient en outre que cette formation soit mieux soutenue sur le plan financier, mais surtout qu'elle soit innovante sur le plan social, numérique et interculturel.

Réussir l'équilibre entre flexibilité et sécurité

Un autre aspect intéressant des débats peut être reconnu : de nos jours, la formation et la numérisation sont étroitement liées et ont toutes deux rapport avec la participation sociale et l'égalité des chances. Encore une fois, permettre à tous les citoyens d'accéder aux possibilités technologiques modernes est un impératif qui vaut dans toute l'Europe. Par ailleurs, la mondialisation accélérée par la numérisation a apporté avec elle une nouvelle « révolution » industrielle, qui exige des individus davantage de flexibilité mais qui doit en même temps veiller à un minimum de sécurité. Sans un équilibre entre flexibilité croissante (par exemple des conditions de travail) et sécurité, certaines parties de la population ne pourraient plus prendre part à la vie citoyenne.

« C'est une erreur de penser qu'un État très social a un lien quelconque avec l'économie sociale de marché. »

Marcel Fratzscher
président de l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW)

La thèse de Marcel Fratzscher a fait l'objet d'un débat paradoxal, thèse selon laquelle l'économie sociale de marché a échoué dès lors que l'État doit redistribuer a posteriori une grande partie des richesses et atténuer ainsi les inégalités sociales. Au fond, il s'agissait de savoir s'il revient à l'État d'apporter toute son énergie pour offrir à chacun la chance de pouvoir construire sa vie de manière indépendante, ou bien s'il doit plutôt intervenir a posteriori pour corriger les inégalités. Si les personnes pouvaient eux-mêmes organiser leur vie et subvenir à leurs besoins, cela serait pour l'État comme pour les citoyens une situation « gagnante-gagnante», a expliqué le président du DIW. A l'inverse, Hélène Périvier a mis en garde contre cette logique de marché, dès lors qu'il s'agit de droits fondamentaux non négociables comme l'accès à l'éducation. L'État a dans ce cas une dette de principe. En effet, s'agissant d'un thème comme la compétitivité et le succès d'une société, ce qui est en jeu finalement, plus que des valeurs économiquement mesurables, est selon la secrétaire d'État Fahimi la question fondamentale de savoir comment vivre ensemble dans la société. Tout doit donc être fait pour que les jeunes peu qualifiés aient toujours des chances de retrouver une formation ou de revenir sur le marché de l'emploi.

La discussion s'est achevée sous un tout autre angle ;la question de la richesse des économies nationales et des sociétés ainsi que la mesure de leur succès, ie. l'indice de bien-être. Ce dernier aspect illustre combien la question de la pauvreté et de l'inégalité sociale touche la nature même de l'ordre social et le désir de déterminer soi-même son destin.

Troisième dialogue

Politiques familiales

Une politique familiale équitable représente pour la France comme pour l'Allemagne un enjeu politique ambitieux. « Quelles approches les deux pays suivent-ils, et comment peuvent-ils apprendre l'un de l'autre ? », tel était le thème du troisième dialogue franco-allemand. En introduction, il convient de rappeler quelques lignes directrices des politiques familiales allemandes et françaises.

De gauche à droite: Les intervenants du troisième dialogue franco-allemand et l'hôte de l'évènement, Jean-Claude Tribolet, Ministre conseiller à l'Ambassade de France | le débat public | Daniel Lenoir, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales en discussion avec Nathalie Destais, conseillère pour la protection sociale et les politiques d'autonomie à la Présidence de la République et adjointe du conseiller social | Caren Marks, Secrétaire d'État parlementaire auprès de la ministre fédérale pour la Famille, les Personnes âgées, les Femmes et la Jeunesse lors de son discours d'ouverture.

Les priorités de la politique familiale en France et en Allemagne

Les investissements de l'Allemagne et de la France en matière de prestations sociales aux familles sont supérieurs à la moyenne de l'Union Européenne. D'un côté, la politique familiale vise une compensation financière, de l'autre, elle consiste de plus en plus, via la mise en œuvre d'offres d'accueil des enfants, à permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Durant des décennies, la politique familiale allemande scellée dans l'après-guerre a été articulée autour de la combinaison de transferts sociaux, d'abattements fiscaux relativement importants en comparaison à l'échelle internationale et de subventions indirectes aux familles. Le but de ces mesures était d'assurer un revenu suffisant lorsque les obligations financières augmentaient avec la naissance d'un enfant. Les transferts sociaux existent également en France, leur rôle y est cependant moins important qu'en Allemagne. Outre les avantages fiscaux, tout aussi notables en France, l'aide étatique accordée à l'accueil des enfants hors du cercle familial constitue, depuis les années 1970, un pilier central de la politique familiale française.

Depuis le début des années 2000, on constate par ailleurs, en Allemagne, un changement de priorités qui répond à un certain nombre de mutations sociales. Du fait notamment de la désaffection vis-à-vis du modèle traditionnel de l'homme comme source unique de revenu pour la famille, la conciliation entre vie familiale et carrière professionnelle est devenue un facteur décisif servant la mise en accord du désir de fonder une famille avec une participation plus intensive des femmes à la vie professionnelle (idée également soutenue par la politique et le monde de l'entreprise). Les nouvelles mesures, parmi lesquelles l'allocation parentale (Elterngeld), et surtout l'extension de l'offre de garde des enfants, visent simultanément l'autorisation d'une pause dédiée à la famille et un retour accéléré vers la vie professionnelle. Si l'on considère la proportion d'enfants de moins de trois ans pris en charge par des structures d'accueil collectif de la petite enfance ou par une assistance maternelle, de nets progrès ont été réalisés, depuis 2007, grâce à cette politique.

La France comme modèle ?

Vu d'Allemagne, la politique familiale française est souvent présentée comme un exemple à suivre. Il est vrai que l'extension de l'accueil extra-familial dédié aux enfants s'est organisée bien plus tôt en France, et que la part des femmes employées à temps plein y est nettement plus élevée. Certes, l'activité professionnelle des femmes âgées de 20 à 64 ans a fortement augmenté en Allemagne depuis les années 1960 (2015 : 73,6%) ; ce chiffre est même supérieur au total français (66,5%). Il convient cependant de préciser qu'en France, 46% des mères âgées de moins de 50 ans travaillent à temps plein. Ce chiffre se limite à 27% en Allemagne, où de nombreux couples optent pour un modèle temps plein/temps partiel, en fonction duquel les femmes passent généralement plus de temps au foyer (cf. graphique 6).

En France, la politique familiale doit également s'adapter incessamment aux évolutions de la société. Il existe notamment de profonds décalages locaux et régionaux en matière d'offre de prise en charge extra-familiale des enfants. Ce facteur joue d'ailleurs un rôle tout aussi important dans le débat allemand, spécialement au regard des différences historiques et culturelles entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. De plus, à cause du taux de natalité élevé, les besoins en la matière n'ont cessé de grandir en France. En 2014, les femmes y ont donné naissance à 1,98 enfants en moyenne (cf. graphique 7). Cette valeur est plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE (1,68 enfants par femme) et dépasse largement le taux de fécondité en Allemagne (1,47) bien qu'il soit en hausse depuis quelques années. Le déficit de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a parallèlement justifié les premières baisses de transferts sociaux en faveur des familles (limitant le principe d'universalité, au profit d'une rationalisation en fonction des besoins).

GRAPHIQUE 6: **Taux de temps partiel des femmes entre 25 et 49 ans selon l'âge du plus jeune enfant dans le ménage (en %)**

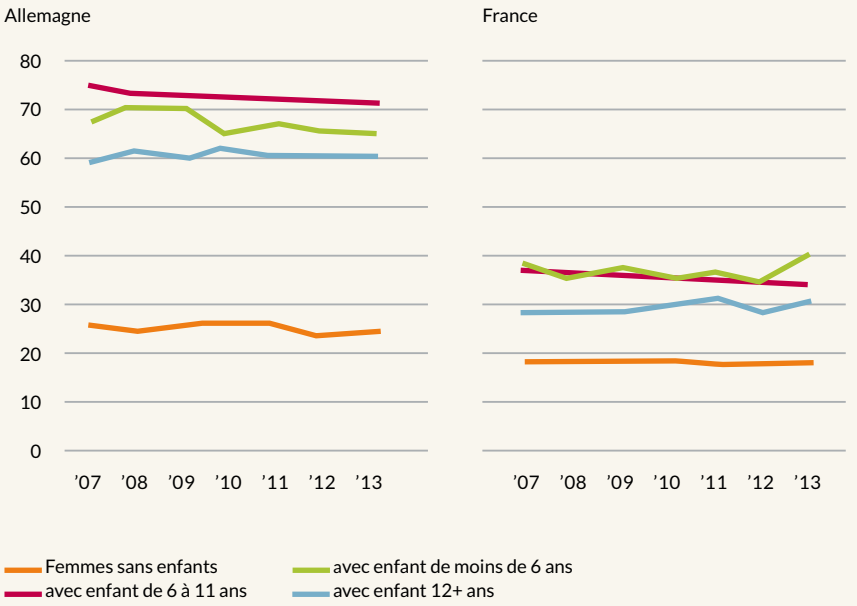

Source: Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ), „Familienbilder in Deutschland und Frankreich", janvier 2015.

BertelsmannStiftung

GRAPHIQUE 7: **Taux de fécondité dans des pays de l'OCDE (Nombre d'enfants par femme en France, en Allemagne et en moyenne dans les pays de l'OCDE 1960 – 2014)**

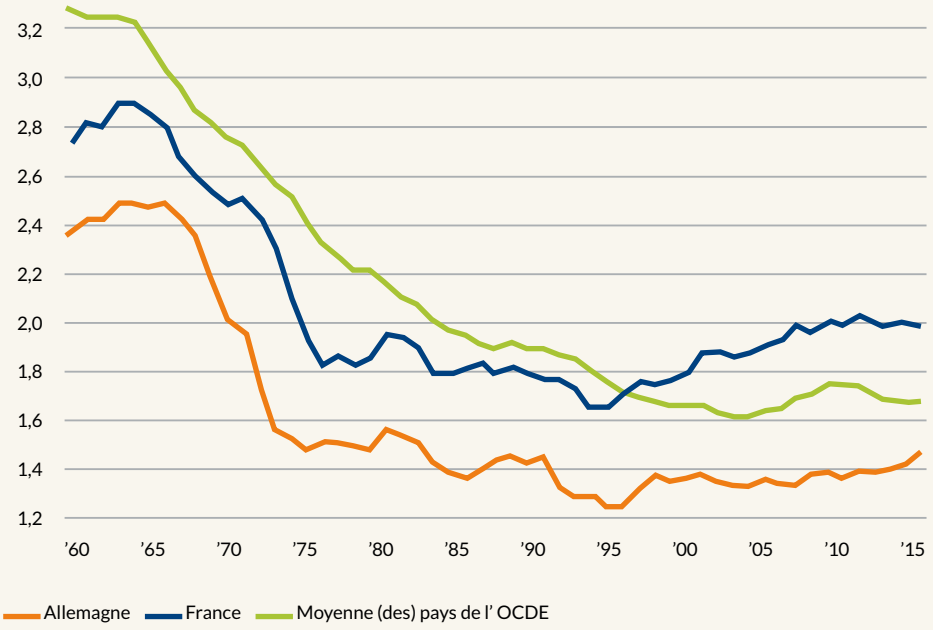

Source: OECD Data: Fertility rates, https://data.oecd.org/pop/fertility-rates.htm.

BertelsmannStiftung

Les besoins des parents et des enfants

Dans les deux pays, l'architecture de la politique familiale suscite des controverses. D'une part, l'intérêt porte sur les besoins des parents (des besoins à considérer aussi à l'aune de la diversification croissante des formes familiales) et se pose la question de leur satisfaction par la politique. En pratique, cette question est très complexe, car de nombreux facteurs interagissent : la situation financière, la corrélation entre l'offre et la demande en matière de prise en charge des enfants, la reconnaissance sociale à la fois de l'activité professionnelle et du travail domestique, la flexibilité des employeurs, le mode de vie individuel, etc.

D'autre part, doivent être considérés les besoins matériels et sociaux des enfants. Face à ces préoccupations, il reste à savoir dans quelle mesure les transferts sociaux en faveur des familles, ainsi que les avantages fiscaux qui leur sont réservés, protègent efficacement les enfants de la pauvreté. La situation précaire de beaucoup de familles monoparentales est considérée comme particulièrement problématique dans les deux pays. Par ailleurs, un débat riche en controverses interroge la politique familiale quant à sa capacité à favoriser l'égalité des chances entre les enfants, un principe cardinal au sein de la société du savoir. À cet égard, est posée la question de la contribution possible de la politique familiale en faveur de la petite enfance, plus spécifiquement au sujet des enfants issus de familles défavorisées. Le débat portant, en Allemagne, sur l'allocation parentale d'éducation (Betreuungsgeld) a montré que cette question ne rencontre actuellement aucune forme de consensus social outre-Rhin.

Dialogue franco-allemand du 25 janvier 2017

Les points communs et les divergences dans le domaine de la politique familiale étaient au programme de la troisième manifestation du cycle de dialogues, à laquelle ont pris part du côté allemand deux représentantes du Ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse : la secrétaire d'État parlementaire, Caren Marks, et la directrice en charge des politiques familiales, Petra Mackroth. Du côté français, Nathalie Destais, conseillère pour la protection sociale et les politiques d'autonomie à la Présidence de la République, et Daniel Lenoir, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) avaient fait le déplacement à Berlin.

« Les pères souhaitent avoir plus de temps pour leur famille. Les femmes et les mères veulent s'investir dans le monde du travail tout autant que leur partenaire. Elles veulent davantage de temps pour la famille, mais aussi leur indépendance économique. »

Caren Marks
Secrétaire d'État parlementaire auprès de la ministre fédérale pour la Famille, les Personnes âgées, les Femmes et la Jeunesse

Jean-Claude Tribolet, Ministre conseiller à l'Ambassade de France, a expliqué dans son mot de bienvenue que l'Allemagne et la France visent à impulser une politique familiale moderne, dont l'enjeu est de parvenir à concilier « de nouveaux modèles familiaux avec le marché de l'emploi ». Le but doit être de permettre aux enfants de grandir en sécurité matérielle et avec les mêmes chances. Mais la politique familiale est complexe, parce qu'elle touche de nombreux domaines.

Une politique familiale en mutation

Joachim Fritz-Vannahme, directeur du programme « l'avenir de l'Europe » de la Bertelsmann Stiftung et qui animait le débat, a ensuite fait part de son expérience personnelle avec le système français. Ses enfants ayant fréquenté dès trois ans l'école maternelle. Ce qui était déjà la norme en France dans les années 1980 a parfois suscité l'incompréhension en Allemagne – pour l'opinion générale, c'était « semblable à des mesures communistes ». C'est à ce moment qu'il a réalisé à quel point ce sujet est politique.

Concilier travail et famille, un objectif central

Dans leurs discours d'ouvertures, la secrétaire d'État Caren Marks et Nathalie Destais ont esquissé les étapes françaises et allemandes d'une politique familiale moderne, leurs évolutions sociales ainsi que leurs enjeux et leurs objectifs. Beaucoup de similitudes entre les deux pays sont alors apparues. Caren Marks a fait remarquer que le temps et la possibilité d'en disposer librement est une chose importante aux yeux des jeunes parents et constitue les « éléments d'une nouvelle qualité de vie ». Avec les allocations de congé parental (Elterngeld), auxquelles viennent s'ajouter les nouvelles mesures visant à prolonger et assouplir le congé parental (ElterngeldPlus), ainsi que l'extension de l'offre de garde d'enfants ces dix dernières années, le gouvernement fédéral a, de son point de vue, déjà fait beaucoup. Petra Mackroth a expliqué qu'il répond ainsi aux besoins et aux attentes des pères et des mères en Allemagne. La conciliation du travail et de la famille est en effet, depuis des années, la principale revendication des parents.

« Si l'on interroge les gens en France sur les priorités en matière de politique familiale, il apparaît que ce qui leur importe le plus, c'est de concilier famille et travail. »

Nathalie Destais
conseillère pour la protection sociale
et les politiques d'autonomie
à la Présidence de la République

Selon Nathalie Destais, les principaux objectifs de la politique familiale française sont d'encourager la natalité grâce à un bonus des prestations familiales à partir du troisième enfant, de lutter contre la pauvreté des familles et de permettre aux parents de réussir à concilier vie familiale et vie professionnelle. Comme en Allemagne, c'est justement ce dernier point qui importe le plus pour la plupart des Français. Un système décentralisé, dans lequel les communes assument de nombreuses responsabilités dans la mise en œuvre de ces objectifs, constitue un soutien essentiel à la politique familiale française.

Un besoin d'adaptation constant

« Aujourd'hui, la politique familiale se concentre fortement sur la petite enfance. Il demeure cependant important que l'on continue aussi à se focaliser sur les enfants, les jeunes, et même les jeunes adultes. »

Daniel Lenoir
directeur général de la CNAF

Lors du débat, Daniel Lenoir, de la CNAF, a abordé les difficiles conciliations entre les différents objectifs poursuivis par la politique familiale. D'un côté, la demande de prestations familiales en France a augmenté dans l'ensemble, et les parents isolés en particulier sont de plus en plus dépendants de cette aide financière – de plus en plus fréquemment aussi au-delà des premières années de vie de leur enfant. D'un autre côté, les milliards d'euros dépensés en France pour les familles devraient être utilisés de manière très ciblée, vu le rééquilibrage budgétaire qu'opère la France. Il s'agit là de négocier de bons compromis dans les organes de supervision de la CNAF – l'État, les organisations syndicales et les fédérations de parents. A cela s'ajoute la nécessité que les principaux objectifs détaillés par Nathalie Destais soient adaptés en permanence aux nouvelles formes de famille et à la répartition des rôles à l'intérieur des familles.

Allier l'aide aux familles avec l'égalité et l'égalité des chances

Au cours du débat, la question du passé, des guerres ou des grands bouleversements sociaux a été liée avec l'influence que cette histoire a eu sur les politiques familiales, tandis qu'aujourd'hui, ces politiques évoluent selon des « périodes de changement », comme les appelle Nathalie Destais. Il s'agit là d'opérer des ajustements progressifs, par exemple la répartition du congé parental entre les deux parents en France, ou comme en Allemagne, le congé parental limité dans le temps, mais en contrepartie rémunéré. D'après Petra Mackroth, le souhait d'« allier aide aux familles, égalité et égalité des chances » a modifié les politiques familiales dans la mesure où les prestations familiales s'adressent désormais aux mères et aux pères.

Les entreprises doivent prendre encore davantage de responsabilités

L'importance de la gestion du temps a été relayée par tous les experts, que ce soit pour le travail, la famille, la formation continue ou l'engagement au service de la société. A ce sujet , Petra Mackroth a également appelé les entreprises à contribution. Ces dernières, qui se sont montrées très reconnais-

santes envers les allocations de congé parental, devraient, selon Mme Mackroth, agir davantage en faveur de la famille en mettant en place des modèles flexibles comme le temps partiel à durée déterminée ou le travail à domicile. Dans ce domaine, les possibilités du numérique ne devraient pas être oubliées, ont ajouté Petra Mackroth et Daniel Lenoir à l'unisson. Le compte épargne-temps en Allemagne et le compte personnel d'activité instauré en France en sont les premières étapes.

Les questions du public à la fin du dialogue ont encore une fois révélé que les politiques familiales en Allemagne et en France sont confrontées à de multiples exigences. Selon les intervenants, les prestations relevant de la politique familiale devraient s'adapter de façon la plus individualisée possible aux besoins des parents, afin que les aides parviennent aux familles qui en ont le plus besoin. Petra Mackroth a toutefois nuancé son propos en notant que la pauvreté seule ne peut pas être combattue à coups de prestations sociales et qu'une bonne infrastructure (par exemple l'offre de modes de garde) est donc d'autant plus importante.

En synthèse, la comparaison franco-allemande dans le domaine de la politique familiale est particulièrement pertinente. Deux pays ayant des traditions très différentes ont appris à accepter leurs différences et à se pencher sur la pratique – en restant conscients que chaque approche politique a ses forces et ses faiblesses. Ainsi, est observé dans ce domaine politique très sensible que l'échange mène de fait à des formes très concrètes d'inspiration mutuelle, que ce soit en reprenant des instruments qui ont fait leur preuves, en évitant les erreurs ou en adaptant les bonnes idées aux conditions nationales de chaque pays.

Quatrième dialogue

Travail 4.0

La révolution numérique est l'une des grandes tendances de notre époque, qui a le potentiel de transformer en profondeur le monde du travail. « Quelles perspectives et quels enjeux offre-t-elle, et comment gère-t-on cette chance en Allemagne et en France? », telles sont les questions du quatrième dialogue franco-allemand. Au préalable, quelques fondamentaux sont rappelés ainsi que certaines tendances.

De gauche à droite: L'hôte de l'évènement, Philippe Etienne, Ambassadeur de France en Allemagne | Andrea Nahles, Ministre fédérale du Travail et des Affaires sociales lors de son discours d'ouverture | troisième et quatrième photo : les intervenants du quatrième et dernier dialogue franco-allemand | public de l'évènement.

Numérisation et changement social

La numérisation est assurément l'une des tendances ayant le plus d'influence sur notre activité économique ainsi que sur le vivre-ensemble, qu'il s'agisse de la communication (Twitter, Whatsapp), de la mobilité (conduite autonome, voitures connectées) ou de la gestion d'informations et de données (clouds, big data). Par numérisation, est entendu généralement une tendance au gré de laquelle les applications informatiques ou les programmes connectés à internet pénètrent dans des domaines toujours plus vastes. Dans la sphère économique, cette évolution transforme profondément les processus de production et d'assemblage industriels, de même que les habitudes de consommation. En conséquence, un débat ambitieux porte, des deux côtés du Rhin, sur la façon d'utiliser ces nouveaux potentiels d'une part, et d'autre part, sur la manière d'adapter les structures et les cultures d'entreprise, ainsi que les modes de travail à ces transformations fondamentales. Les thèmes de l'Industrie du futur (en France) et de l'Industrie 4.0 (en Allemagne) sont les mots-clés de cette discussion.

GRAPHIQUE 8: **La révolution industrielle – phases 1 à 4**

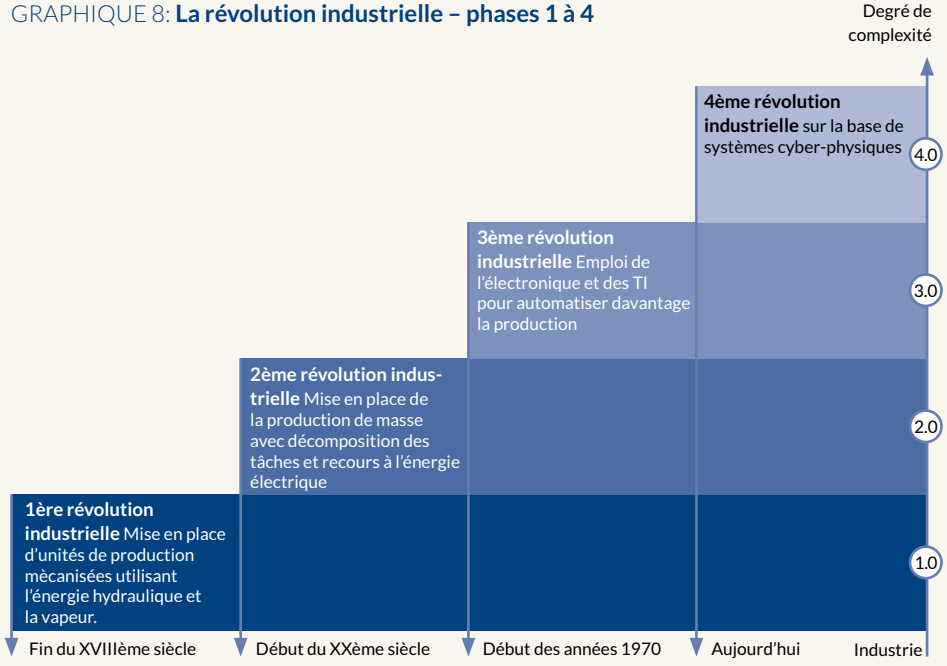

Source: Dieter Spath (Hrsg.), Studie „Produktionsarbeit der Zukunft: Industrie 4.0.", Fraunhofer IAO, 2013.

BertelsmannStiftung

Les conséquences sur le monde du travail

Il est nécessaire d'établir une distinction entre les niveaux micro et macro lorsque l'on parle des effets de la numérisation sur le monde du travail. Au niveau macro, se pose la question des conséquences de la numérisation sur le niveau général de l'emploi ainsi que sur la structure professionnelle. S'il est actuellement difficile de porter un jugement définitif sur la perte ou le gain net d'emplois liés à la numérisation, il est cependant évident que les effets diffèrent selon les branches et les secteurs. La numérisation croissante pourrait entrainer notamment une augmentation des effets de substitution concernant les niveaux de qualification et de rémunération intermédiaires, alors que certains

GRAPHIQUE 9: **Part d'emplois à risque élevé d'automatisation (>70%) par pays de l'OCDE**

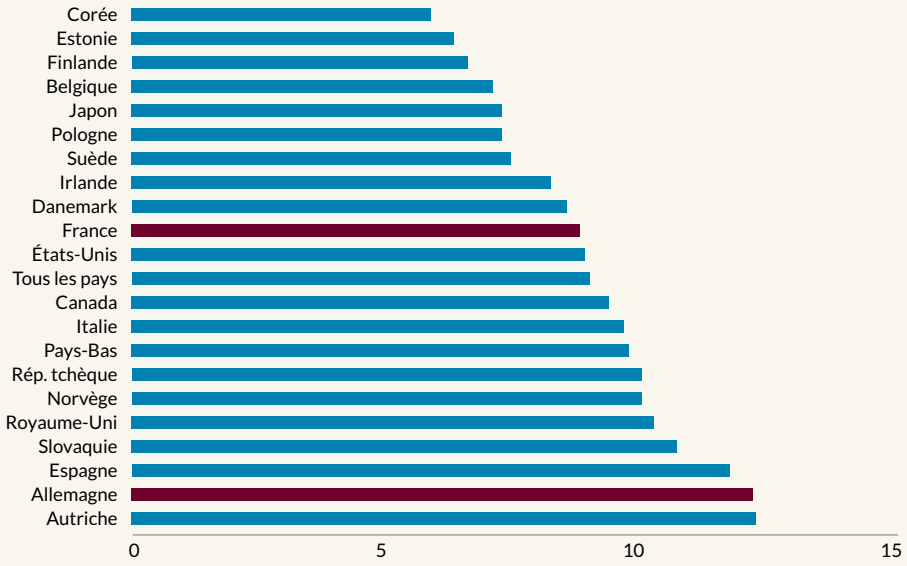

Source: Melanie Arntz, Terry Gregory, Ulrich Zierahn, "The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries. A comparative analysis", OECD Social, Employment and Migration Working Papers, No. 189, OECD Publishing, Paris, 14 mars 2016.

BertelsmannStiftung

GRAPHIQUE 10: **Allemagne: Disponibilité des employés envers leurs employeurs pendant le temps libre (en fonction de la fréquence et de la catégorie d'employés dans les entreprises de plus de 50 salariés en 2015, en pourcentage)**

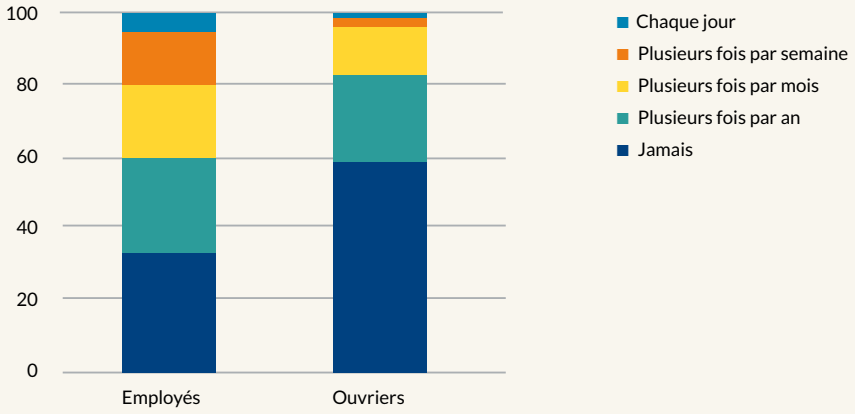

Source: Oliver Stettes, „Arbeitswelt der Zukunft. Wie die Digitalisierung die Arbeitswelt verändert", IW Analysen, No. 108, Institut der deutschen Wirtschaft Köln, 2016.

BertelsmannStiftung

emplois non qualifiés et faiblement rémunérés ne devraient être que peu touchés. Les activités complexes nécessitant un haut niveau de connaissances spécifiques et de compétence d'encadrement devraient prendre davantage d'importance. Dans ce secteur, la création de nouveaux champs professionnels est attendue. Le grahique 9 représente la part d'emplois à risque élevé d'automatisation. En France, d'après les estimations de l'OCDE, 9 % des emplois ont un risque élevé d'automatisation. En Allemagne, ce sont 12 % des emplois qui sont menacés.

Au niveau micro se pose ensuite la question de la future organisation du travail. La numérisation autorise de nouveaux modèles organisationnels, se calquant par exemple sur le schéma des plates-formes en ligne via lesquelles un certain nombre de services peuvent être proposés (crowd working). Contrairement au passé, le travail sera – du moins dans certains domaines – hautement connecté et beaucoup moins ancré dans un lieu et des horaires fixes. De nouvelles possibilités de flexibilisation et d'adaptation du temps de travail aux quotidiens des individus (comme le télétravail) deviennent ainsi envisageables. Parallèlement, existe le risque d'une intrusion forcée de l'activité professionnelle dans la sphère privée (voir les concepts de décloisonnement du travail ou de la disponibilité constante). La figure 10 montre qu'aujourd'hui déjà, environ deux tiers des employés et environ un tiers des ouvriers sont joignables professionnellement aussi durant leur temps libre, au moins occasionnellement.

Au vu de ces transformations induites par le processus de numérisation, une redéfinition des conditions générales de l'emploi et de l'activité professionnelle est indispensable. Celle-ci concerne avant tout les domaines de la formation initiale et continue, la protection sociale, la représentation syndicale et la politique tarifaire.

Dialogue franco-allemand du 21 février 2017

« L'Union européenne doit être à la hauteur de ses exigences et de ses valeurs. Elle a besoin pour cela d'une économie innovante, durable et inclusive, avec davantage de justice sociale. Il s'agit de faire avancer la numérisation à l'œuvre dans le monde du travail en lui donnant un puissant élan, mais aussi en la rendant compatible avec la société. »

Philippe Etienne
Ambassadeur de France en Allemagne

Durant la dernière manifestation dans le cadre des dialogues franco-allemands, il est également apparu évident que l'échange sur des défis qui concernent tout autant l'Allemagne que la France est profitable pour les deux parties. Outre la ministre fédérale du Travail et des Affaires sociales, Andrea Nahles, et son homologue française, Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, le président de la Confédération allemande des syndicats, Reiner Hoffmann et Jean-François Pilliard, professeur honoraire pour le dialogue social et la compétitivité à l'école de commerce ESCP Europe, ont participé à cette manifestation à Berlin.

Davantage d'autonomie grâce à la formation continue

Les deux ministres ont su montrer dans leurs discours d'ouverture l'étendue et la portée du thème. Andrea Nahles a rappelé les prophéties régulières de la fin du travail depuis les années 60, sous prétexte que les ordinateurs et les machines évinceraient les hommes de leur travail. Les récits d'usines désertées par les ouvriers, dans lesquelles il n'y aurait plus que des machines et des robots qui travaillent et qui remplacent les hommes, ne font qu'effrayer les gens tout en passant à côté de la réalité. Pour elle, ce n'est pas la fin du travail, mais un autre travail qui est en train de voir le jour, une transformation qui apporte certes avec elle de nouveaux défis, mais qu'il est possible de surmonter. Cependant il est compréhensible que ces évolutions suscitent chez de nombreuses personnes un sentiment d'inquiétude, parce qu'elles se demandent si leurs qualifications seront encore recherchées. C'est la raison pour laquelle il convient de s'assurer que les compétences acquises correspondent bien aux besoins futurs, et le cas échéant de les adapter ou de les compléter. En conséquence, sont à privilégier les investissements dans la formation initiale et la formation continue. A l'égard des approches alternatives, comme par exemple le revenu universel pour tous, la ministre allemande s'est montrée en revanche critique.

Sur ce thème, la ministre du Travail, Myriam El Khomri a pour sa part mis en avant le fait qu'il touche la société entière, et elle s'est demandé comment parvenir à ce que la révolution numérique devienne une chance pour tous. Le compte personnel d'activité, déjà évoqué et entré en vigueur le 1er janvier 2017, doit y contribuer. Il s'agit là d'une plate-forme en ligne valable tout au long de la vie, sur laquelle l'on peut faire état de sa formation initiale et de sa formation continue, de son engagement bénévole et des activités particulièrement pénibles, comme par exemple le travail de nuit ou le travail posté dans certaines professions présentant des risques liés au travail. Cette plate-forme doit renforcer les droits et la protection du salarié. Ce faisant, le législateur français a pensé tout spécialement aux travailleurs peu qualifiés qui profitent la plupart du temps moins que la moyenne de compléments de formation, et qui doivent bénéficier d'un meilleur soutien grâce au compte personnel d'activité pour les encourager dans leur autonomie.

« La France et l'Allemagne font face à des défis semblables, à savoir comment réussir à mener à bien les processus de transformation sociale de telle sorte que les gens ne soient pas effrayés et qu'ils conservent surtout leur travail – même si c'est peut-être sous une autre forme. Mais c'est possible. »

Andrea Nahles
Ministre fédérale du Travail et des Affaires sociales

Impliquer les salariés

La discussion qui a suivi a permis d'approfondir les conséquences du passage au numérique dans différents domaines. Ces dernières vont de la protection des données des salariés à la frontière de plus en plus floue entre travail salarié et travail indépendant à cause des nouvelles plates-formes internet, en passant par l'adaptation des cultures d'entreprise et les nouveaux enjeux pour la concertation sociale. Tous les intervenants se sont rapidement accordés sur le fait qu'il n'y a pas d'indices qu'il y aurait de moins en moins de travail à cause du passage au numérique.

« Il n'y a pas de prospérité sans cohésion sociale.» d'après la ministre française chargée du Travail. Reiner Hoffmann a indiqué que l'Allemagne enregistrait actuellement son niveau le plus élevé d'emplois soumis à cotisations sociales depuis la Réunification et il a confirmé que le travail a bien un avenir. Il a aussi fait comprendre que les prévisions sur l'évolution future de l'emploi dans les différents secteurs sont toujours sujettes à de grandes incertitudes. Mais en même temps, il a également averti que l'on ne doit pas être naïf en ce qui concerne les risques, notamment concernant l'évolution vers un prolétariat du numérique et concernant les attentes des employeurs souhaitant une disponibilité totale de leurs salariés. C'est pourquoi il s'agit avant tout d'utiliser la liberté de manœuvre existante, de préparer les gens à des questions complexes et d'anticiper l'accélération de la révolution technologique.

Adapter les structures des entreprises

Pour sa part, Jean-François Pilliard a souligné que les processus d'adaptation ne concernent pas seulement les salariés mais qu'ils posent aussi de nouveaux défis aux employeurs ainsi qu'aux structures des entreprises. Il s'est prononcé pour une meilleure intégration des salariés, tout en précisant que dans les structures d'entreprise traditionnelles et souvent patriarcales, il devrait d'abord y avoir une réorientation vers un style de management plus coopératif. Dans l'idéal, l'évolution des profils de postes devrait se développer sur la base d'un dialogue entre les salariés et les employeurs, dans lequel on discuterait les scénarios et les tendances, et où seraient évalués les potentiels – un échange qui suppose un processus d'apprentissage exigeant de la part de chacun.

« Nous avons besoin d'une nouvelle notion d'employeur, qui soit indissociable de celle de responsabilité sociale. »

Reiner Hoffmann
président de la Confédération allemande des syndicats

Coordonner les forces

Les intervenants au débat se sont en outre exprimés unanimement en faveur d'un dialogue social constructif entre employeurs, salariés et politiques, afin de poser les bons jalons pour l'avenir. C'est là la responsabilité particulière de l'État, de soutenir justement ceux qui ont à surmonter les plus grands obstacles dans l'adaptation des conditions de travail, a confirmé la ministre française chargée du Travail, Myriam El Khomri. Tout cela doit se faire, d'après Reiner Hoffmann, afin d'empêcher une plus grande segmentation du marché de l'emploi. Un processus qui renvoie par-delà les frontières nationales : « l'Europe a besoin d'un projet social », a déclaré Jean-François Pilliard, « d'un socle euro-

péen de droits sociaux, qui contribue à rendre les citoyens satisfaits de l'UE ». En conclusion, l'esprit du débat est porté par l'idée qu'il faut mettre à profit les perspectives offertes par le numérique et prendre dès à présent les bonnes décisions. Aart De Geus a ainsi résumé : « D'ici à ce qu'il n'y ait plus de travail, il reste encore beaucoup à faire. Au lieu de baisser les bras, nous pouvons et nous devons dès maintenant préparer activement l'avenir du travail. »

Crédits photo

fotolia/mariesacha (couverture)

PantherMedia/Tatiana53 (page 6)

Sebastian Pfütze (pages 10, 16, 27)

Thomas Kunsch (page 21)

Impressum

© Avril 2017
Bertelsmann Stiftung, Gütersloh

Responsable :
Céline Diebold
Project Manager
Programm Europas Zukunft

Cette documentation a été rédigé par l'Institut franco-allemand (dfi) dans le cadre des dialogues franco-allemands sur le thème « Quel avenir pour nos pays en matière de politique sociale ?»

Mise en page :
Ines Meyer, Gütersloh

Bertelsmann Stiftung
Carl-Bertelsmann-Straße 256
Postfach 103
33311 Gütersloh

www.bertelsmann-stiftung.de
info@bertelsmann-stiftung.de

Adresse / Contact

Bertelsmann Stiftung
Carl-Bertelsmann-Straße 256
33311 Gütersloh
Tel. +49 5241 81-0

Céline Diebold
Project Manager
Programme « l'avenir de l'Europe »
Tel. +49 5241 81-81231
celine.diebold@bertelsmann-stiftung.de

Anastasie Dutel
Chargée de mission auprès du Conseiller pour les affaires sociales
Ambassade de France – Service pour les affaires sociales
Pariser Platz 5
10117 Berlin
Tel. +49 30 590039-470
dialog.2016@cas-berlin.fr

www.bertelsmann-stiftung.de